

COLLÈGE DU PROTECTORAT (avril 1893),  
ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE (1905),  
COLLÈGE SISOWATH (19 juillet 1911),  
Pnom-Penh

ENSEIGNEMENT  
École de Phnom-penh  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1903, p. 598)

MM. Flamant, directeur ;  
Fontaine, adjoint ;  
Six professeurs indigènes ;  
400 élèves.

---

ENSEIGNEMENT  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1904, p. 606)

ÉCOLE DE PNOM-PENH

M. Flament, directeur.

COLLEGE DU PROTECTORAT

M. Fontaine, directeur.

---

ENSEIGNEMENT  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1906, p. 329)

École primaire supérieure

MM. Fontaine, directeur ;  
Courtois, instituteur temporaire ;  
Blanc, surveillant.

---

ENSEIGNEMENT  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 467)

École primaire supérieure

MM. Fontaine (Louis-François), directeur ;  
Libersart, professeur stagiaire ;  
M<sup>me</sup> Fourcade, institutrice temporaire.

---

PNOM-PENH

*(Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 792)*

INSTRUCTION PUBLIQUE : Fontaine (Ferdinand), chef du service de l'Enseignement.

ÉCOLE PRIMAIRE ANNEXE : Fontaine, directeur ; Lemoine de Margon, agent temporaire ; Coursange, institutrice temporaire.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE : Libersart, professeur de 4<sup>e</sup> classe, directeur ; Poulichet, professeur de 4<sup>e</sup> classe ; Orлу et Mazel, professeurs stagiaires ; Courtois, professeur temporaire ; M<sup>lle</sup> Blancsubé, institutrice temporaire ; Blanc, surveillant temporaire.

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE : Flament, directeur ; Bastardie, professeur temporaire.

ÉCOLE DU PROTECTORAT : M<sup>me</sup> Marsal, directrice ; M<sup>mes</sup> de Lestrac et Dubost, institutrices temporaires.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE\* : Lapierre, directeur ; Norgue, professeur adjoint ; Brand, chef d'atelier.

---

INSTRUCTION PUBLIQUE

*(Annuaire général de l'Indochine française, 1914-II, p. 505)*

Direction de l'enseignement

M. Ourgaud (Edmond-François-Léon), directeur des écoles complémentaires de la Cochinchine, chef de service p. i. ;

Blanc (Pierre), agent temporaire, secrétaire.

Collège Sisowath et annexe Francis-Garnier

M. Fontaine (François), professeur principal de 2<sup>e</sup> classe, directeur ;

Manipoud (Louis-Jean-François), professeur de 4<sup>e</sup> classe ;

Bastardie (Jean), professeur de 4<sup>e</sup> classe ;

Durand (Paul-Eugène), professeur de 4<sup>e</sup> classe ;

Flaugergues (Édouard-Marie-Jacques), professeur de 4<sup>e</sup> classe ;

Bouteiller (Armand-Louis), professeur de 4<sup>e</sup> classe ;

Le Moine de Margon (Paul-Victor), professeur stagiaire ;

M<sup>mes</sup> Florentin (Alexia-Jeanne-Rosalie), institutrice de 5<sup>e</sup> classe ;

Hettich (Gabrielle-Amélie-Louise), institutrice temporaire.

---

INSTRUCTION PUBLIQUE

*(Annuaire administratif de l'Indochine française, 1920, p. 290)*

Direction de l'enseignement

MM. POULICHET (François), professeur de 1<sup>re</sup> classe, directeur de l'Enseignement primaire p. i. ;

Rassindrane (Francisque), agent temporaire, comptable.

COLLÈGE SISOWATH ET ANNEXE FRANCIS-GARNIER

MM. Poulichet (François), professeur de 1<sup>re</sup> classe, directeur p. i. ;

Le Moine de Margon, professeur de 2<sup>e</sup> classe ;

Affonço (Maurice), agent temporaire ;

David (François), agent temporaire ;  
M<sup>lle</sup> Roques (Jeanne), institutrice de 3<sup>e</sup> classe ;  
M<sup>mes</sup> Guillot (Lucienne), institutrice stagiaire ;  
Lanchier, institutrice stagiaire, en congé ;  
Raux, institutrice stagiaire ;  
M<sup>lles</sup> Bayol (Fernande), institutrice temporaire ;  
Blaize (Marie-Marcelle), institutrice stagiaire (Annexe Francis-Garnier);  
Blaize (Suzanne-Jeanne), institutrice stagiaire (Collège Sisowath).

---

COLLÈGE SISOWATH ET ÉCOLES ANNEXES  
(*Annuaire administratif de l'Indochine française, 1926, p. 310*)

MM. Paquier (Charles), professeur de 4<sup>e</sup> classe du C. M. <sup>1</sup>, directeur ;  
Villemejeane (Daniel), professeur de 5<sup>e</sup> classe d'école primaire supérieure du cadre de Paris ;  
Mounet (Paul), chargé de cours de Lycée de 3<sup>e</sup> classe du C. M. ;  
Frègue (Lucien), professeur de 3<sup>e</sup> classe d'école primaire supérieure des départements ;  
M<sup>me</sup> Vincenti (Marie), professeur certifiés de 3<sup>e</sup> classe du cadre local ;  
MM. Michel (Armand-Augustin), professeur contractuel de l'enseignement secondaire ;  
Rolland (Louis), professeur principal hors cl. de l'enseignement primaire (après 3 ans);  
Coret (Henri), instituteur de 3<sup>e</sup> classe du C. M. ;  
Gueillet (Darius), professeur de 1<sup>re</sup> classe (instituteur de 4<sup>e</sup> classe du C. M.) ;  
Griffon (Jean), professeur de 2<sup>e</sup> classe (instituteur de 5<sup>e</sup> classe du C.M.) ;  
Midan (Paul), instituteur de 5<sup>e</sup> classe du C. M. ;  
Vincenti (François), professeur stagiaire de l'enseignement primaire :  
Rassindrane (Francisque), régisseur-comptable ;  
M<sup>me</sup> Paquier (Marie-Louise), professeur de 2<sup>e</sup> classe de l'enseignement primaire ;  
M<sup>me</sup> Griffon (Marguerite), institutrice de 5<sup>e</sup> classe du C. M. ;  
M<sup>me</sup> Méallarès (Paule), professeur de 3<sup>e</sup> classe de l'enseignement primaire :  
M<sup>lle</sup> Cotteret, (Fernande), professeur de 3<sup>e</sup> classe de l'enseignement primaire ;  
M. Grosjean (Amourdom), concierge.

---

Le collège Sisowath à Pnom-Penh

|  
(*La Dépêche d'Indochine, 11 septembre 1935, p. 4, col310*). 3-4)

Le collège Sisowath, qui se trouve actuellement sur le quai de La-Grandière, entre l'hôpital mixte et l'École pratique, dans des locaux vétustes datant de l'époque de l'installation du protectorat au Cambodge et menaçant de tomber en ruine, va être très prochainement transféré dans de nouveaux bâtiments édifiés sur le boulevard Doudart de Lagrée et sera désigné sous le nom de Lycée.

La construction de ce Lycée, commencée en 1926 sous le gouvernement de M. Baudoin, vient d'être achevée. Son inauguration aura lieu dans la matinée du 14 septembre, sous la présidence de M. le gouverneur général Robin et en présence de

---

<sup>1</sup> Cadre métropolitain.

S.M. le roi de Cambodge, du résident supérieur Richomme et de M. Bernard, directeur de l'Instruction publique en Indochine.

Avant l'ouverture officielle du Lycée où l'élite de la jeunesse du Kampuchéa pourra poursuivre sur place et à la fois, sa culture scientifique et l'étude des humanités khmères et palies, et avant que le vieux collège ne soit livré aux pioches de démolisseurs en vue de l'agrandissement de l'hôpital et de l'école professionnelle, ses voisins immédiats qui se trouvent à l'étroit dans des bâtiments qui leur sont assignés, il nous semble intéressant de donner aux lecteurs de *La Dépêche* un petit aperçu historique sur le collège Sisowath qui est et qui restera, pour de nombreuses générations de Cambodgiens, le tabernacle de leurs plus précieux souvenirs.

#### Origines du collège Sisowath

Le collège Sisowath, anciennement collège du Protectorat, fut fondé en avril 1893, sur la proposition de M. Ferdinand Fontaine, inspecteur des écoles de Cochinchine, en mission spéciale au Cambodge, par M. le gouverneur général Beau, sous les auspices de M. de Lamothe, alors résident supérieur à Phnompenh.

Installé tout d'abord dans un petit local de quai Piquet, le collège du Protectorat avait pour mission, à l'instar du collège des interprètes créé à Saïgon peu de temps après la conquête de la Cochinchine, de préparer les auxiliaires indispensables au fonctionnement des différents services de l'Administration locale.

Cette pépinière de fonctionnaires fut placée en 1901 sous la direction d'un professeur français, M. François Fontaine, un autre Savoyard cousin du précédent, récemment recruté pour la colonie, et qui avait enseigné pendant dix ans dans une école privée de Chambéry (Institution Fontaine).

Nous reviendrons plus loin sur cet apôtre de ce pays khmer que connaissait si bien Léon Bertin qui en fit naguère une caricature des plus plaisantes dans l'édition cambodgienne de *l'Opinion*.

Donc, en 1901, l'établissement que dirigeait François Fontaine n'était qu'une simple école primaire dénommée collège, car le fonctionnement qui y était dispensé n'avait aucune corrélation avec le programme de l'enseignement primaire supérieur proprement dit. On se contentait de familiariser les élèves avec la langue française, seule clé qui ouvrait aux jeunes gens les portes de l'administration.

En 1904, après l'avènement de Sa Majesté Sisowath, le collège du Protectorat, qui se trouvait très à l'étroit dans son petit local du quai Piquet, fut transféré dans les locaux de l'ancien palais du Second Roi, offert par Sa Majesté au gouvernement français.

Une stèle de 1 M. x 0,80 x 0,20 en pierre angkoréenne commémore encore dans la cour du Collège ce geste de générosité.

Placée en bordure de l'allée centrale, cette stèle, que rien ne protège contre les intempéries du temps, porte sur les deux faces la même inscription, l'une en français, l'autre en cambodgien. On y lit :

L'An 1905 de l'ère chrétienne correspondant à l'année du Serpent Mosanh  
Sappassok de l'ère chollasa krach 1267.

Grâce

à la générosité et à la clairvoyance  
de L.L. MM. Préa Samdech Préa  
Norodom 1<sup>er</sup>, roi défunt  
et Préa Samdech Préa

Sisowath 1<sup>er</sup>, roi régnant du Cambodge

Ce groupe de bâtiments scolaires est destiné à l'enseignement du peuple khmer  
reconnaissant à la France

En 1905, le collège du Protectorat change de dénomination. On l'appela alors école primaire supérieure de Phnom-Penh.

Un arrêté du 20 juillet de la même année fixa le programme d'enseignement qui devait y être donné.

Les matières de ce programme étaient les mêmes que celles qui étaient enseignées dans les écoles primaires mais d'un ordre un peu plus élevé.

L'école primaire supérieure préparait spécialement les élèves aux divers emplois ouverts aux indigènes dans l'Administration.

Dans ce but, des conférences étaient prévues pour initier les élèves aux premières notions de mécanique élémentaire, de physique, de chimie, d'histoire naturelle dans leurs applications à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Des notions de comptabilité administrative et du droit cambodgien étaient également enseignées.

Les études faites dans cet établissement étaient sanctionnées par le certificat d'études primaires supérieures.

## Le collège Sisowath à Phnom-Penh

### II

(*La Dépêche d'Indochine*, 16 septembre 1935, p. 4, col. 5-6)

En 1911, lors de la réorganisation de l'Enseignement au Cambodge qui possédait alors son premier chef de service, M. Henri Russier, les programmes d'études de l'école primaire supérieure furent modifiés et renforcés en vue de répondre aux nécessités de l'heure.

L'admission des élèves était subordonnée à la possession du certificat d'études primaires et le diplôme de fin d'études complémentaires remplaça le certificat d'études primaires supérieures.

Un arrêté du 19 juillet 1911 donna à l'établissement le nom de collège Sisowath afin de commémorer le geste généreux du Souverain qui avait fait don au gouvernement du Protectorat de son ancien Palais pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse khmère.

Afin de donner à ce collège une orientation nouvelle, le regretté M. Russier fit venir de France de jeunes professeurs ayant fait leurs preuves à la Mission laïque de Paris.

On vit alors débarquer successivement à la Colonie MM. Flaugergues, Le Bris et Manipoud.

Le premier, rapatrié comme simple soldat à la suite de la mobilisation, revint comme lieutenant à la fin des hostilités au Cambodge où il mourut peu après des suites de blessures de guerre ; il était alors directeur du groupe scolaire de Kompongpeu.

Le second, M. Le Bris, sert actuellement en Annam.

Le troisième en date, M. Manipoud, a fait souche au Cambodge. C'est le délégué actuel de Sa Majesté à l'enseignement traditionnel dispensé dans les écoles de pagodes rénovées.

Avec ces trois mousquetaires de la pensée française et le signataire de ces lignes qui vinrent se ranger à côté des pionniers de l'œuvre éducative et civilisatrice et civilisatrice de la France au Cambodge : MM. Libersart, Poulichet, Mazel et Bastardie, le collège Sisowath avait alors un personnel enseignant susceptible de lui donner une nouvelle impulsion.

Calqué sur le modèle du collège de Mytho et du collège Chasseloup-Laubat en Cochinchine, le collège Sisowath commença à faire bonne figure parmi les établissements similaires de la colonie.

Les premiers Cambodgiens sortis de cet établissement et envoyés à l'École de médecine de Hanoï furent classés parmi les meilleurs étudiants indochinois.

Le docteur Sonn, actuellement directeur de l'asile des aliénés de Biênhoà, et M. Diêm, assistant en chirurgie à Pnom-Penh, furent naguère les brillants élèves de notre formation scolaire.

Dans les autres branches administratives du pays, les anciens élèves de M. Fontaine sont aussi largement et honorablement représentés.

Dans le gouvernement cambodgien, nous comptons, en plus de l'héritier de la couronne, S.A.R. le prince Monireth, deux ministres, deux sous-secrétaires d'État, plusieurs hauts magistrats et presque tous les gouverneurs provinciaux.

Dans l'administration du Protectorat, figure dans les cadres supérieurs une pléiade de médecins, de professeurs, de commis des résidences. Un ingénieur des Travaux publics, M. Thong-Sam, est également des nôtres.

Jusqu'en 1918, le collège Sisowath était placé sous le contrôle du directeur local de l'enseignement qui prescrivait les programmes d'enseignement et choisissait des sujets de composition proportionnés à la force des élèves.

À partir de 1918, les directives pédagogiques sont données par la direction générale de l'Instruction publique de Hanoi.

En septembre 1923, une section primaire française de garçons avec un cours complémentaire mixte fut annexée au collège.

Au mois de novembre de la même année, une section normale d'instituteurs y fut créée.

Cette section normale a continué à fonctionner régulièrement jusqu'à ce jour. Elle peut, d'ores et déjà, fournir annuellement un contingent d'instituteurs suffisant pour les basons actuels du Cambodge qui, il y a dix ans, devait faire appel aux élèves annamites de l'École normale de Saïgon pour parer à la pénurie de candidats cambodgiens aux fonctions d'enseignement.

### Le collège Sisowath à Pnom-Penh

#### III

(*La Dépêche d'Indochine*, 16 septembre 1935, p. 4, col. 1-2)

Le collège Sisowath, dont on connaît désormais la lente création, a été successivement dirigé :

de 1901 à 1912 par M. François Fontaine ; en 1913 par M. François Poulichet.

de 1914 à 1918 par M. François Fontaine ; en 1919 par M. Auguste Carrère ; en 1920 par M. Émile Donnadiou,

de 1921 à 1922 par M. François Fontaine ; en 1923 par M. Humbert-Hesse ;

de 1924 à 1925 par M. Saint-Luce Banchelin ; en 1926 par M. Charles Paquier ; en 1927 par M. Daniel Villemejjane.

de 1928 à 1929 par M. Lucien Frèque ; en 1930 par M. Georges Coulet.

de 1931 à 1932 par M. Eugène Pujarnisclé ; en 1933 par M. Bernard Bourotte.

depuis 1934 par M. Eugène Pujarnisclé.

François Fontaine, fondateur de l'établissement et son animateur pendant un quart de siècle, reste une des personnalités les plus représentatives de l'Enseignement public non seulement au Cambodge, mais même en Indochine.

Né le 17 août 1861 à Anglès, dans le Tarn, il est mort le 26 juin 1924 à Chambéry. Il ne comptait que des amis au Cambodge. Sa maison du boulevard Thomson était le rendez-vous habituel de tous les chefs de province qui venaient à la capitale.

À n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, on pouvait toujours trouver le gîte et le couvert chez Fontaine qui ne mettait jamais de l'eau dans son vin, comme le disait naguère notre confrère Lamagat.

Pilier du cercle des Vieux Crabes, il y faisait d'interminables parties de cartes en compagnie des Collard, des Faurie, des Bramel, des Lamagat, des Lignel.

En dehors de ses occupations administratives et de ses soirées passées au cercle de la Ville, Fontaine avait une passion : les arbres, les plantes et les fleurs. Le jardin dont il s'enorgueillit pendant tant d'années et qui était devenu légendaire était un des plus divers et des plus beaux de Pnom-Penh. Sa roseraie unique en Indochine était journallement fréquentée par les belles dames de la colonie française qui y trouvaient toutes les ressources pour leurs toilettes et leurs salons.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue au Cambodge, un comité se forma sur l'initiative de son ancien chef de secrétariat, M. Lê quang Ngoc, qui fut, quinze ans durant, le collaborateur immédiat et l'homme de confiance du regretté disparu. Ce comité, placé sous le patronage de M. le résident supérieur Baudoin, avait pour mission de recueillir les sommes nécessaires à la pose d'une pierre épitaphe sur la tombe de M. Fontaine à Chambéry et à l'érection de son buste dans la cour d'honneur du collège Sisowath à Phnompenh.

Les sommes recueillies, l'exécution du buste et la pose de la pierre tombale furent confiées à maître Ducuing, le célèbre statuaire français, ami personnel du défunt.

Le cérémonie d'inauguration du buste de M. Fontaine eut lieu le 26 juin 1927, en présence de M. le résident supérieur Le Fol et de M. le gouverneur des Colonies Bonamy, de passage au Cambodge.

M. Villemejeane, chef du Service de l'enseignement, MM. Rolland et Quê, professeurs au collège, prononcèrent des discours retraçant la vie toute édifiante d'honneur et d'activité du premier directeur du collège Sisowath.

Sur le marbre qui supporte le buste, devant le plus vieux corps des bâtiments du collège, celui qui servit naguère de résidence au second Roi, on lit :

À  
François Fontaine  
1861-1924  
Fondateur du Collège Sisowath

L'effectif du collège a été en progression constante :

| Année | Nombre d'élèves |
|-------|-----------------|
| 1913  | 101             |
| 1914  | 108             |
| 1915  | 86              |
| 1916  | 86-             |
| 1917  | 102             |
| 1918  | 89              |
| 1919  | 125             |
| 1920  | 129             |
| 1921  | 145             |
| 1922  | 188             |
| 1923  | 163             |
| 1924  | 146             |
| 1925  | 179             |
| 1926  | 207             |
| 1927  | 137             |
| 1928  | 153             |
| 1929  | 236             |
| 1930  | 229             |
| 1931  | 268             |
| 1932  | 265             |
| 1933  | 215             |

|      |     |
|------|-----|
| 1934 | 226 |
| 1935 | 239 |

Pendant que son annexe *Francis-Garnier*, qui doit servir d'école d'application à la section normale, avait :

| Année  | Nombre d'élèves |
|--------|-----------------|
| 1923   | 490             |
| 1924   | 490             |
| 1925   | 496             |
| 1926   | 242             |
| 1927   | 282             |
| 1928   | 305             |
| 1932 : | 326             |
| 1929   | 280             |
| 1930   | 280             |
| 1931   | 281             |
| 1933   | 287             |
| 1934   | 322             |
| 1935   | 356             |

Comme on le voit, la marche du collège Sisowath était nécessairement lente, mais progressive et sûre. Dans l'organisation de l'enseignement public dans un pays comme le Cambodge où tout était à faire en même temps, il convenait que le pédagogue et l'Administrateur sussent toujours aller immédiatement non pas à ce qu'il fallait théoriquement mais à ce qui était pratiquement plus indispensable ou plus utile.

\*  
\*      \*

Comme nous l'avons dit dans un précédent article, le collège actuel ne répondait plus aux nécessités de l'heure.

Les locaux qui abritèrent pendant quarante ans la jeunesse studieuse du pays menacent de crouler.

En raison de ce danger imminent, on décida en haut lieu de pousser activement la construction du nouveau Lycée.

Les travaux sont actuellement achevés et le Lycée fera sa rentrée de 1935-1936 dans un ensemble de bâtiments tout pimpants et neufs que lui envieraient bien des établissements similaires de l'Indochine et de la Métropole.

Le nouvel établissement se présentait, lors de son inauguration, sous la forme pédagogique suivante qui pourra paraître embrouillée mais qui aura le mérite de répondre avec souplesse aux besoins de la réalité :

1° Un cycle d'enseignement primaire supérieur franco-indigène qui prépare en quatre années au diplôme d'études primaires supérieures.

2° Une section normale qui, en cinq ans, prépare au diplôme d'études primaires supérieures et au brevet d'aptitude pédagogique. À cette section normale est annexée une école d'application qui comprend six classes d'enseignement primaire franco-indigène.

3° Une classe de l'enseignement secondaire français.

4° Deux cours d'enseignement secondaire franco-indigène avec un effectif de 12 élèves en 2<sup>e</sup> année et 13 élèves dont une jeune fille en 1<sup>re</sup> année.

Ces divers cycles d'enseignement groupés dans une même enceinte seront placés sous la direction de M. Pujarnisclé qui cumule avec ses fonctions de proviseur celles de chef local du Service de l'enseignement.

Pour le service intérieur de l'établissement, M. Pujarnisclé est secondé, à défaut de censeur, par un surveillant général, M. Bernès, un khmémérisant distingué, très estimé des élèves et de leurs parents.

Le personnel enseignant comprendra à la rentrée :

1° M. Wasner, professeur licencié, président de l'Association amicale des anciens d'élèves du collège Sisowath ;

2° M<sup>lle</sup> Thomas, professeur licencié ès sciences, attendue par le prochain courrier de France et qui a déjà fait deux séjours à Phnom-Penh ;

3° M. Guilmet, professeur licencié, un autre revenant qui fut, en 1930, économiste du collège ;

4° M. Affonço, professeur du 1<sup>er</sup> degré qui s'est révélé excellent directeur d'écoles en province ;

5° M. Balicourt, professeur du 1<sup>er</sup> degré qui a enseigné avec compétence les sciences pendant de longues années ;

6 M. Sigerie, professeur du 1<sup>er</sup> degré, considéré jusqu'à ce jour comme un pédagogue accompli ;

7. M<sup>me</sup> Bornet, professeur primaire, qui a débuté autrefois au Cambodge et qui revient de Cochinchine.

Dans le personnel indigène nous constatons, à côté de notre distingué compatriote, M. Huy Kenthool professeur de l'Enseignement primaire supérieur, la présence de quatre de ses collègues de nationalité annamite. Tous jouissent dans les milieux tant cambodgiens qu'annamites d'une très bonne réputation et nous nous plaisons à leur rendre ici un public hommage parce qu'ils ont choisi, entre toutes, une profession qui leur permette de se rendre utiles à leurs compatriotes.

Enfin, avant de clore ces souvenirs, je commettrais une omission que les anciens élèves du collège Sisowath ne me pardonneraient pas si je ne leur citais pas deux documents d'archives-vivants et parlants de ce cher collège :

Le caporal Hell Yin est né en 1882 dans les dépendances du palais de S. M. Sisowath, alors que celui-ci était second roi.

Yin ne quitta pas le jardin qui l'avait vu naître quand donation en fut faite au Service de l'enseignement. Il fut le premier coolie du collège. Aujourd'hui, il en est le caporal factotum, tour à tour charpentier, menuisier, ferblantier électricien, maçon, etc. C'est un beau type de Cambodgien intelligent et actif, toujours souriant et empressé ; un brave homme dont l'horizon paisible fut borné depuis toujours par le bras du Tonlé Sap aux crues capricieuses et l'étang de la pagode « aux lentilles d'eau ».

Cette douce créature parle des choses vieilles d'un quart de siècle et plus, avec des gestes familiers qui les replacent exactement dans leur milieu inchangé.

L'autre témoin de la vieille époque est le malheureux instituteur Lam Um, atteint tout dernièrement d'une maladie terrible qui l'éloigne pour toujours du monde des vivants.

Originaire de Lam Um, après avoir fait, comme boursier du Protectorat du Cambodge, ses études à l'École normale de Giadinh, il fut nommé en 1913 maître d'internat au collège Sisowath.

Pendant de longues années, il fut, pour les élèves du collège, un frère aîné plein d'affection, un conseiller très écouté, un ami sûr et dévoué.

En évoquant ces souvenirs, l'auteur de ces lignes adresse une pensée affectueuse à ce brave Lam-Um !

LE VIEUX CAMBODGIEN.

---

Le collège Sisowath autrefois  
(*La Dépêche d'Indochine*, 25 septembre 1935, p. 4, col. 5-6)

L'inauguration du nouveau Lycée Sisowath à Pnom-Penh vient de me tirer comme d'un songe. Quatorze ans se sont écoulés depuis le jour où, pour la première fois, je connus et goûtai les charmes et la splendeur de la capitale khmère et, malgré ce grand laps de temps, je crois pouvoir me rappeler encore fidèlement toutes les scènes de ma vie scolaire. Je n'entreprendrai pas de les raconter toutes ; je me bornerai seulement à en décrire quelques-unes des plus pittoresques ou des plus originales.

En 1921, le collège Sisowath avait à sa tête M. François Fontaine. C'était un homme d'une soixantaine d'années ; on ne lui en donnait cependant pas plus de quarante, tellement sa santé était florissante. Il portait des moustaches à la Guillaume II. Sévère, d'un abord difficile, les élèves tremblaient rien qu'à le voir ou à l'entendre. Il faisait peur à tous par ses cris et ses gestes. Lorsqu'il se mettait en colère, c'était toujours le même juron qui lui venait aux lèvres : « Tonnerre ! » aimait-il à s'exclamer. Parfois, il lui arrivait même de lever la main sur la plupart d'entre nous qu'une peccadille avait conduits devant son bureau.

À cette époque, les pensionnaires, qu'ils fussent payants ou boursiers, ne pouvaient se dérober à certains « travaux pratiques » d'un genre particulier : lavage des dortoirs, service nocturne de garde.

En effet, tous les samedis, lorsque l'étude du soir tirait à sa fin, un « vétéran » écrivait au tableau les noms des élèves qui devaient, le lendemain matin, travailler à la propreté des dortoirs. Donc, le dimanche, avant de se rendre chez leurs parents qui brûlaient de les revoir, les intellectuels, qu'un règlement officieux avait transformés pour quelques heures en de véritables coolies, se résignaient à accomplir leur corvée.

Le service de garde était non moins baroque. Tous les soirs, avant l'heure du dîner, sur le tableau de la grande salle d'étude, on pouvait lire les noms des internes désignés pour remplir provisoirement les fonctions de « veilleurs ». Ils avaient à leur disposition un cahier sur lequel ils mentionneraient les événements dont ils auraient été témoins pendant leur « quart ».

Mais ni la rigueur des veilles ni l'accablant labeur que constituait le service de lavage n'égalèrent l'inhumanité révoltante des cuisiniers chinois qui nous servaient des mets absolument immangeables. Pour remplacer ces « saletés » par des choses plus facilement absorbables, ceux parmi nous dont les parents habitaient près du collège, se faisaient apporter la nourriture du dehors. D'autres, se voyaient obligés de commander des plats à la femme du « caporal factotum », pour employer l'expression du vieux Cambodgien.

Ainsi, les enfants de famille aisés n'avaient rien à craindre quant à l'alimentation. Il y avait malheureusement une troisième catégorie de pensionnaires : ceux qui ne possédaient ni parents en ville ni argent en poche et ils étaient les plus nombreux. Ceux-là surtout, je les plaignais ! Pour vivre, que dis-je, pour s'instruire, ils durent se contenter de tout ce qu'on leur donnait. Comme vous aurez pu le constater, la vie était, loin d'être agréable au collège Sisowath.

Mais tout est sujet à modifications et chacun de nous avait le ferme espoir qu'un jour, ce régime cesserait d'exister. Effectivement, il fut supprimé en 1923, à l'arrivée de M. Humbert-Hesse. Sous la direction de son nouveau chef, notre institution entra dans une ère de prospérité et nous connûmes alors un bien-être relatif. Grâce à ses réformes heureuses, nous n'étions plus des esclaves mais des étudiants. Les anciens élèves du collège Sisowath lui en gardent encore aujourd'hui une vive reconnaissance. Dommage qu'il ne restât pas plus longtemps au Cambodge.

En 1924, M. Sainte-Luce-Banchelin lui succéda. Il continua la politique de son prédécesseur qui pouvait se résumer : amélioration matérielle et morale de la jeunesse studieuse. À son avènement, aucun fait saillant ne mérite d'être signalé, si ce n'est le

mémorable voyage qu'il nous a été donné de faire au Bokor. Dans un but de propagande touristique et pour récompenser les meilleurs élèves des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, le Gouvernement du Protectorat organisa à leur intention une excursion dans la merveilleuse montagne.

Kœns, Ngo-Hon, Truong tan Tich, Lam-ngoc-Chan dit Tran, Nguyễn-ngoc-Nhuan, Entaravong, Chakharavouth, quelques autres et moi fûmes admis à y participer. De notre visite, nous devons fournir un compte rendu détaillé. Le devoir le plus intéressant devait être publié dans l'*Écho du Cambodge*. Celui de Kœns fut choisi.

Nous séjournâmes trois jours, si je m'en souviens bien, sur les hauteurs. Là, M. le résident supérieur Baudoin nous reçut fort aimablement en son chalet. Je ne vous cache pas que nous avons été vraiment gâtés. Nous fûmes littéralement éblouis par la munificence de la table centrale sur laquelle se répandaient à profusion fleurs, gâteaux, confitures, petits fours, sandwich, glace, champagne, limonade, sirop, etc.

Après nous avoir, en quelques mots, souhaité de réussir dans nos études, le chef du Protectorat ordonna à M. le phu Tra. son secrétaire particulier, de nous faire les honneurs de sa maison. Devinez ce qui se passa ensuite : nous fîmes main basse sur tout ce qui était à notre portée, sablant du champagne, dévorant des pâtisseries à qui mieux mieux. Quand nous eûmes tout vidé, nous primes congé de M. le résident supérieur Baudoin, non sans l'avoir remercié de son charmant accueil et assuré de notre entier dévouement.

Puis le calme. La vie monotone de reclus recommença à peser sur nous. Pourtant, nous ne nous laissâmes pas abattre. Avec courage, nous luttâmes et sortîmes enfin vainqueur de ce rude combat : Entaravong est actuellement gouverneur de province ; Chan, ingénieur des Services agricoles au Cambodge ; Nhuan, médecin indochinois ; Tich, agent technique du Cadastre.

Seul, Chakharavouth a succombé au « champ d'honneur », emporté par un mal implacable lorsqu'il poursuivait dans d'excellentes conditions ses études mathématiques à Paris.

Comme tout est bien changé depuis !

Bientôt, il ne restera plus rien, pas même l'ombre de l'ancien collègue Sisowath. Mais ce qui survivra sans doute, c'est le renom de la France. Car Elle vient de doter le Royaume d'un Lycée qui ne cède en rien aux grands établissements universitaires de la Métropole.

Réjouissons-nous en et rendons hommage aux éminents représentants de la France en Indochine, à S.M. Monivong qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre supérieurement belle. Rendons également hommage aux modestes professeurs Humbert Hesse, Paquier, Villemejeane, Pujarnisclé, qui ont conduit le peuple khmer dans la voie du progrès. Ils sont de ceux qui illustrent et honorent la France par le rôle éducateur et civilisateur auquel ils se sont astreints.

YOURA.

---